

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2018 à 19H**

*Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales*

• **MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**Présents :** Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOISSIERE, Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

**Absent excusé :** M. Jean-Pierre BETEND : procuration à M. Jean-Marc DESVIGNES.

**Citoyennes d'honneur excusées :** Mesdames Jacqueline GIRAUD et Mathilde THABUIS.

**Citoyens d'honneur présents :** M.M. Robin DONZEL et Denis-Jacques THABUIS.

Monsieur le Maire ouvre la séance. Il propose de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- **Glisse en Cœur.**

**Approbation à l'unanimité.**

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

\*\*\*\*\*

**1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2017**

M. Le Maire Christophe FOURNIER fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

**Vote : Approbation à l'unanimité.**

**2) Glisse en cœur :** Comme chaque année, une équipe de jeunes d'ENTREMONT souhaite participer à l'évènement caritatif de « Glisse en Cœur » qui se déroulera en mars prochain et dont l'objet est le soutien aux familles de personnes dépendantes, handicapées ou malades. Pour ce faire, cette équipe sollicite l'attribution d'une subvention pour son inscription, soit 550<sup>€</sup>.

**Vote : Approbation à l'unanimité.**

**3) Lancement projet Assainissement Collectif :** La municipalité souhaite engager les travaux d'assainissement validés dans le cadre du schéma d'assainissement et souhaite retenir un bureau de maîtrise d'œuvre pour l'assister dans cette mission. Ce marché comprendra 5 tranches de travaux réparties de la façon suivante : une tranche ferme et quatre tranches optionnelles :

- Tranche Ferme : Réalisation des études d'avant-projet pour l'ensemble du programme, maîtrise d'œuvre pour la création de la station d'épuration et le réseau de collecte et de transit des eaux usées le long de la RD12,

\* Tranche Optionnelle 1 : Maitrise d'œuvre pour la création d'un réseau de collecte des eaux usées sur le secteur de Chambaudian et Le Plat,

\* Tranche Optionnelle 2 : Maitrise d'œuvre pour la création d'un réseau de collecte des eaux usées sur le secteur de Les Plains,

\* Tranche Optionnelle 3 : Maitrise d'œuvre pour la création d'un réseau de collecte des eaux usées sur le secteur de Pré aux Dônes,

\* Tranche Optionnelle 4 : Maitrise d'œuvre pour la création d'un réseau de collecte des eaux usées sur le secteur de l'Abbaye et le Champey.

Vu la délibération en date du 19/10/2017 validant le programme des travaux inscrit au schéma directeur d'assainissement, le conseil municipal approuve le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour un montant total de travaux estimé à 2 160 000€ HT, réparti selon une tranche ferme et quatre tranches optionnelles pour la réalisation des travaux d'assainissement : création d'une station d'épuration et des réseaux d'eaux usées pour la commune d'ENTREMONT. Le conseil municipal autorise le lancement des consultations conformément aux dispositions du Code des marchés publics, autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs aux projets et à procéder aux modalités de publicité conformément au code des marchés publics. Le conseil municipal donne son

accord pour inscrire les crédits nécessaires à la dépense sur les budgets futurs selon l'avancement des différentes tranches.

**Vote : Approbation à l'unanimité.**

**4) Drainage église :** Suite à la réunion de chantier en présence du Chantier d'Histoire et d'Architecture Médiévale et de M. DESGRANDCHAMPS, il s'avère que des travaux de drainage sont nécessaires entre l'église et son mur de soutènement. Aussi, un bureau d'études doit être missionné afin de connaître la teneur des travaux à engager.

**Vote : Approbation à l'unanimité.**

**5) Convention CAUE :** Le CAUE a été sollicité pour qu'il puisse accompagner la municipalité dans sa réflexion au sujet du bâtiment de la Place. Ce type de mission d'accompagnement est formalisé par une convention entre le CAUE et la commune avec une contribution forfaitaire de 5200€ nets. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

**Vote : Approbation à l'unanimité.**

**6) Réforme carte judiciaire :** Après l'exposé de Madame Anne-Sophie PESSAY sur la réforme de la carte judiciaire, M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. le Bâtonnier de l'ordre des Avocats du barreau de Bonneville et des Pays du Mont-Blanc, concernant cette réforme et les menaces sérieuses qui pèsent sur le devenir du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE et sur la cour d'Appel de CHAMBERY. M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait pris une délibération en date du 20 juin 2014 en vue de soutenir les juridictions de proximité. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la motion de soutien pour le maintien du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE et de la Cour d'Appel de CHAMBERY, au nom d'une justice de proximité et de qualité.

**Vote : 10 POUR et 1 abstention (Madame Anne-Sophie PESSAY).**

**7) Convention Régie des Eaux Faucigny Glières :** La commune de PETIT-BORNAND ayant transféré le budget annexe de l'eau à la Régie des Eaux Faucigny-Glières, il convient d'établir une nouvelle convention afin de définir les modalités techniques, administratives et financières de la fourniture d'eau potable, par la commune d'ENTREMONT à la Régie des Eaux Faucigny-Glières, pour le hameau de La Ville sur la commune de PETIT-BORNAND. Cette convention prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le conseil municipal valide la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

**Vote : Approbation à l'unanimité.**

**8) Questions diverses :**

- **PLU** : Un courrier en recommandé a été adressé au Tribunal Administratif de GRENOBLE afin qu'un commissaire-enquêteur puisse être nommé pour l'enquête publique qui devrait débuter en avril.

- **Commune nouvelle** : Les habitants qui souhaitent proposer un nom pour la commune nouvelle, pourront déposer leurs suggestions dans la boîte à idées à l'accueil de la mairie et ce, jusqu'au 15 février.

- **Assurances** : une révision des contrats est en cours.

- **Eglise** : L'entreprise BIANCHETTI a été contactée pour la réparation d'une fuite au niveau du clocher : réfection des descentes Eaux Pluviales et des caniveaux. Le devis s'élève à 5281,85 € HT. Cette réparation a un caractère d'urgence.

En ce qui concerne la rénovation et la mise aux normes de l'éclairage de l'intérieur de l'église, plusieurs devis ont été demandés.

- **Risques Professionnels** : Dans le cadre des travaux exigés pour la réduction des risques professionnels, des étagères ont été mises en place dans le local rangement de la cantine.

- **CHAM** : Nous avons reçu le bilan des travaux engagés dans le cadre du chantier de bénévoles sur le site de l'abbaye pour la période du 10 au 28 juillet 2017. Le prochain chantier de bénévoles aura lieu du 9 au 28 juillet 2018 et concernera essentiellement la rénovation de la rampe d'accès surplombant le parking.

- **Guides des Pays de Savoie** : il est décidé de poursuivre le partenariat avec l'association des Guides Des Pays De Savoie et notamment avec Madame Anne-Christine PESSEY, guide-référente d'ENTREMONT.

- **Contrôle assainissement non-collectif** : La tournée 2017 n'ayant pas été réalisée, soit le contrôle de 39 installations par le cabinet NICOT, elle va être couplée avec celle de 2018, soit 142 installations au total.

- **Aménagement jardin Abbaye** : Madame Magali BRAJA, responsable de l'apprentissage au Lycée agricole de Contamine-sur-Arve, viendra présenter le projet d'aménagement du jardin de l'Abbaye, le 27 février à 9h.

- **Horaires scolaires** : Un conseil d'école extraordinaire a eu lieu le 9 janvier dernier afin de valider les horaires scolaires pour 3 ans : 8H30-11H30/13H-16H. Le dossier a été adressé aux services de l'Education Nationale.
- **DASEN** : Le Directeur académique, M. BOVIER, est venu à ENTREMONT le 21 décembre dernier afin de rencontrer la directrice de l'école et les élus. Il a été question de l'avenir de notre école. Au regard des prévisions pour les 2 rentrées prochaines, les 3 cycles seront maintenus.
- **Goûter de Noël** : Comme chaque année, ce goûter intergénérationnel a eu un vif succès.
- **Périscolaire** : Depuis le 8 janvier ont été mis en place les nouveaux horaires du périscolaire avec un prolongement à 18H30.
- **Accueil de loisirs** : Depuis le 10 janvier, des enfants d'ENTREMONT, de 3 à 11 ans ont intégré l'accueil de loisirs du mercredi à PETIT-BORNAND. Un accueil des familles a eu lieu en décembre.
- **Logements communaux** : Des petits travaux sont effectués sur plusieurs appartements.

La séance est levée à 20H15.

A Entremont, le 1<sup>er</sup> février 2018

Le Maire,  
Christophe FOURNIER,

